



### **Pour la PEEP, l'accès aux cours est un droit !**

Pour la PEEP, fédération des parents d'élèves de l'enseignement public, l'insertion professionnelle des jeunes a toujours été une préoccupation majeure. C'est pourquoi notre fédération se prononce sur ce seul aspect du Contrat de Première Embauche (CPE) touchant à son domaine de compétence.

La PEEP rappelle qu'elle a toujours soutenu les mesures facilitant l'insertion des jeunes prises par les différents gouvernements. Elle est favorable à tout dispositif visant à réduire les difficultés d'accès à un premier emploi et présentant suffisamment de garanties.

Pour la PEEP, le nombre extrêmement important d'élèves et d'étudiants sortant du système scolaire sans formation, ou avec une formation inadaptée à la réalité du monde du travail, est inacceptable. Ce sont eux qui ont le plus de difficultés à s'insérer professionnellement. Aussi, pour notre mouvement, le problème doit être traité en amont et la refonte de l'orientation et de la formation est un des passages obligés.

En tout état de cause, pour notre fédération, le blocage des établissements est insupportable et nuisible au bon déroulement de l'année universitaire. La PEEP, porte parole de toutes les familles, ne peut admettre que le droit de chacun à avoir accès à l'enseignement soit bafoué. D'autres formes d'action doivent être trouvées par ceux qui sont en désaccord avec la mesure gouvernementale.

La PEEP demande qu'il soit mis fin à cette situation intolérable et pénalisante pour les étudiants.

Paris, le 14 mars 2006.